

Une loi inapplicable et antisociale ! Une ministre qui veut fermer le dossier !

16 juin 2018



Fédération des syndicats SUD-Rail
17 bd de la Libération 93200 - St Denis
sud.rail.federation@gmail.com - www.sudrail.fr



Numéro 26 - Vendredi 15 Juin 2018

Une loi inapplicable et antisociale ! Une ministre qui veut fermer le dossier !

Pour la Fédération SUD-Rail, même si le parcours législatif semble terminé, le ferroviaire et ses travailleurs qui font la production au quotidien ne pourront se développer ou se réguler avec 24 articles de Loi tous plus politiques et dogmatiques les uns que les autres ! Il convient donc de retirer ce pacte ferroviaire et d'ouvrir, comme le demande les cheminots grévistes, de vraies négociations qui garantiraient un vrai avenir au système ferroviaire public et aux cheminots qui refusent de payer cette mauvaise réforme de leur sueur ! La SNCF et le gouvernement n'ont pas plié sur le fond de la réforme, mais rien n'est perdu tant que nous ne renoncerons pas à mener ce combat !

Une mauvaise loi qui ne règle rien !

La méthode mise en œuvre par le gouvernement s'apparente plus à une guerre sociale qu'à une élaboration démocratique pour définir un projet commun. Les fameuses « concertations » n'ont rien apporté. Un texte initial de 8 articles pour réformer le ferroviaire qui passe à 24 articles mais qui reste un texte bâclé écrit dans un français pitoyable, avec des imprécisions gigantesques, qui démolit l'existant sans tracer aucun chemin d'avenir. **Le projet de loi est incapable d'apporter un début de réponse aux principales questions posées par la transformation du système ferroviaire.**

L'avenir du système ferroviaire est d'autant plus flou dans cette mauvaise loi que nombre de questions ~~ont~~ est renvoyé à plus tard, à des négociations en coulisses, puisque le gouvernement a choisi de légiférer par ordonnances. Il s'est ainsi réservé d'établir par décret un nombre impressionnant de dispositions pouvant radicalement changer le sens du projet, voire revenir sur les assurances qui sont censées avoir été apportées aux cheminots... **Rien aujourd'hui n'empêche le retrait du texte !**

Nous sommes loin de la ligne d'arrivée !

Le gouvernement et la direction veulent faire croire que le vote de la loi doit arrêter la grève car tout est bouclé ! C'est faux ! Même dans leur plan, cette mauvaise loi doit encore être complétée par 9 décrets (modalités de désignation des salariés transférés, modalités de calcul des effectifs transférés, gestion des gares, statut des salariés par actions, confidentialité des informations, conditions d'information des salariés en cas de transfert, infos transmises au reprenneur, conditions de maintien des droits à la retraite en cas de transfert, tarifs sociaux), 4 ordonnances, 5 accords avec le patronat du secteur dans le cadre de la CCN et 6 accords avec la direction SNCF... C'est bien la preuve que ce pacte ferroviaire est mauvais et que son retrait doit rester la revendication portée par les fédérations syndicales, car c'est la seule qui permette de donner un avenir à l'entreprise publique SNCF et aux cheminot-e-s !

Une mauvaise loi qui ne marque pas la fin de la mobilisation !

Une loi inapplicable et antisociale ! Une ministre qui veut fermer le dossier !

Pour la Fédération SUD-Rail, même si le parcours législatif semble terminé, le ferroviaire et ses travailleurs qui font la production au quotidien ne pourront se développer ou se réguler avec 24 articles de Loi tous plus politiques et dogmatiques les uns que les autres !

Il convient donc de retirer ce pacte ferroviaire et d'ouvrir, comme le demande les cheminots grévistes, de vraies négociations qui garantiraient un vrai avenir au système ferroviaire public et aux cheminots qui refusent de payer cette mauvaise réforme de leur sueur !

La SNCF et le gouvernement n'ont pas plié sur le fond de la réforme, mais rien n'est perdu tant que nous ne renoncerons pas à mener ce combat !

Une mauvaise loi qui ne règle rien !

La méthode mise en œuvre par le gouvernement s'apparente plus à une guerre sociale qu'à une élaboration démocratique pour définir un projet commun. Les fameuses « concertations » n'ont rien apporté. Un texte initial de 8 articles pour réformer le ferroviaire qui passe à 24 articles mais qui reste un texte bâclé écrit dans un français pitoyable, avec des imprécisions gigantesques, qui démolit l'existant sans tracer aucun chemin d'avenir. **Le projet de loi est incapable d'apporter un début de réponse aux principales questions posées par la transformation du système ferroviaire.**

L'avenir du système ferroviaire est d'autant plus flou dans cette mauvaise loi que nombre de questions sont est renvoyé à plus tard, à des négociations en coulisses, puisque le gouvernement a choisi de légiférer par ordonnances. Il s'est ainsi réservé d'établir par décret un nombre impressionnant de dispositions pouvant radicalement changer le sens du projet, voire revenir sur les assurances qui sont censées avoir été apportées aux cheminots... **Rien aujourd'hui n'empêche le retrait du texte !**

Nous sommes loin de la ligne d'arrivée !

Le gouvernement et la direction veulent faire croire que le vote de la loi doit arrêter la grève car tout est bouclé ! C'est faux ! Même dans leur plan, cette mauvaise loi doit encore être complétée par 9 décrets (*modalités de désignation des salariés transférés, modalités de calcul des effectifs transférés, gestion des gares, statut des sociétés par actions, confidentialité des informations, conditions d'information des salariés en cas de transfert, infos transmises au repreneur, conditions de maintien des droits à la retraite en cas de transfert, tarifs sociaux*), 4 ordonnances, 5 accords avec le patronat du secteur dans le cadre de la CCN et 6 accords avec la direction SNCF... C'est bien la preuve que ce pacte ferroviaire est mauvais et que son retrait doit rester la revendication portée par les fédérations syndicales, car c'est la seule qui permette de donner un avenir à l'entreprise publique SNCF et aux cheminot-e-s !

Une mauvaise loi qui ne marque pas la fin de la mobilisation !

Sous prétexte d'une réunion tripartite qui n'aura servi au gouvernement qu'à se défausser sur le patronat du ferroviaire pour le reste des négociations, la ministre des transports annonce : « la fin du processus parlementaire » et le passage à la négociation de la convention collective ! C'est oublier un peu vite les cheminots toujours en grève qui refusent toujours un pacte ferroviaire qui liquide leur statut et l'entreprise publique !

Elisabeth BORNE, la ministre des Transports qui, pour justifier sa réforme, martèle que rien ne va à la SNCF !



D'où vient-elle ?

Elle a été Directrice de la Stratégie à la SNCF durant 5 ans !

C'est donc elle qui, en partie, est responsable de la situation qu'elle dénonce et il faudrait lui faire confiance pour sa réforme ?

Si le jeu de dupes du gouvernement et des patrons permet à certains de trouver des excuses, pas de faux-semblants, aucune avancée n'a eu lieu aujourd'hui lors de cette table ronde tripartite !

**SUD-Rail ne mentira pas aux cheminots, pas de renoncement, le pacte est toujours le même !
Ceux qui disent que tout va s'arranger mentent !**

Aujourd'hui la ministre des transports fait le choix d'un conflit qui va durer ! Elle oublie notre détermination !

Le patronat impatient de négocier la CCN qui doit remplacer le statut !

Trop content du contenu du pacte ferroviaire qui casse tout et leur laisse les mains libres pour redessiner un système ferroviaire à leur guise, les patrons du secteur ont bien sûr fait valoir leur empressement à démarrer les négociations de la CCN... La Fédération SUD-Rail n'a pas caché son étonnement alors que certains en ont profité pour sortir leur liste de courses en revendiquant des mesures d'accompagnements sociales et en acceptant de négocier des reculs sociaux ! La Fédération SUD-Rail a préféré rappeler que les négociations de la convention collective de branche (*par ailleurs déjà commencées bien avant l'arrivée de Macron*) n'exonéraient pas le gouvernement de ses responsabilités face aux cheminots et aux usagers qu'ils livraient au dumping social pour les uns et aux conséquences de la dégradation du service public pour les autres...

L'encre de la loi qui privatise SNCF à peine sèche, met fin au statut et filialise les gares, ils annoncent déjà la suppression de 3000 emplois au Fret et la fermeture de dizaines de sites... avant la filialisation ! Mais ils annoncent aussi que plusieurs milliers de cheminots de tous les services vont voir leurs accords locaux remis en cause dès cet été !

C'est la conséquence directe de la loi, avant le nouveau pacte social de Pepy et la remise en cause question des métiers et du déroulement de carrière où les discussions devraient commencer avant la fin de l'année !

**Nous ne devons pas les laisser faire et maintenir la pression...
...même pendant l'été !**

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

@ : sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

INTERNET : www.sudrail.fr

TWITTER : @Fede_SUD_Rail

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Une-loi-inapplicable-et-antisociale-Une-ministre-qui-veut-fermer-le-dossier>